

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°22-107

Séance du 18 Novembre 2022

Date de convocation : 14/11/2022 L'an 2022, le 18 Novembre 2022 à 14h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 12/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 15/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 12/17

Pouvoirs : 3/17

Excusés : 2/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON ; Mme BLET ; Mme
DARIES ; M. BRUN ; Mme CABANNE ; M. PIERRE ; M. MUSSARD ;
M. FLEISCH. ; Mme MAUDUIT ; Mme LEVAVASSEUR et Mme
SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. le MAIRE à Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY à Mme
QUINTON ; Mme LE CORRE à M. FLEISCH.

Étaient absents excusés : M. OREAL ; Mme BECARD.

Tome 1 - N°22-107 - OBJET : Décisions d'aides financières prises dans le cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) du mois d'octobre 2022.

Madame la Vice-Présidente présente les différentes décisions qui ont été prises dans le cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) du mois d'octobre 2022.

	<i>Parc public</i>	<i>Parc privé</i>	TOTAL CPSL	Pour rappel, en 2021
Jun 2022	3 127,95 €	1 900 €	5 027,95 €	2 485,16 €
Juillet 2022	6 111,17 €	1 400 €	7 511,17 €	5 492,53 €
Septembre 2022	7 941,50 €	2 100 €	10 041,50 €	3 799,02 €
Octobre 2022	8 051,39 €	2 066,39 €	10 117,78 €	4 622,71 €

Les administrateurs entérinent les décisions de la Commission de Politique Sociale du Logement du mois d'octobre 2022, pour les montants énoncés ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité.



Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,

Rachel MOUSSOUNI